



SAINT-POLYCARPE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 12 mai 2025 à 19 h 30, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, située au numéro 100, rue des loisirs, 2^e étage à Saint-Polycarpe, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure.

DEMANDE 2025-03

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2025-03 : cadastre 3 765 934 (12, rue Curé-Cholet) visant l'agrandissement du bâtiment existant dont la marge de recul arrière sera à une distance de 6,44 m au lieu de 7,6 m comme prescrit par la grille des usages et des normes de la zone P2-48.

La demande de dérogation mineure vise le lot 3 765 934 (12, rue Curé-Cholet) du Cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 12 mai 2025

QUE cette demande de dérogation mineure et la présentation relative aux changements apportés par cette demande de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 24^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-cinq (2025).

Marie-Catherine Hamel
Adjointe à la direction générale et greffière adjointe